



## **Notes de la séance de la Commission d'établissement de la Sallaz**

**26.11.2018 – 19h30**

### **Collège de Boissonnet**

- Parents :** Stéphanie Bobin-Coudray, Caroline Clément, Stéphanie Laurent, Kelly Lévy, Marion Poulard Wipff, Christel Zingg
- Parents Invités :** Laure Panchaud, Patrick Jayet
- Professionnels :** Véronique Branschi, Sylvie Martinez, Karine Terrier, Michel Rosselet, Julien Chapuis
- Organisations :** ---
- Autorités politiques :** Nicola Di Giulio
- Invités :** Monsieur Eric Baatard, spécialiste sécurité et sûreté d'exploitation des Transports Lausannois
- Excusés/absents :** Sylvie Girardet, Dorina Binaghi, Ivana Novara, Centre d'animation de Grand-Vennes

#### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption du PV du 24 septembre 2018
3. Sécurité routière
4. Canard scolaire n°4
5. Groupe de travail « communication et collaboration parents-enseignants
6. Conseil des élèves
7. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
8. Divers et propositions individuelles

#### **1. Ouverture de la séance**

- Prise du PV par Mme Christel Zingg
- Ordre du jour de la séance adopté
- Accueil de 2 parents invités pour la séance : Mme Laure Panchaud et M. Patrick Jayet
- Mme Laurent annonce qu'elle représentera le Centre de Grand-Vennes.

#### **2. Adoption du PV du 24 septembre 2018**

Adoption du PV avec une précision de Mme Levy sur la composition du quart professionnel pour Vers-chez-les-Blanc, une seule enseignante représente le quart enseignant.  
Pas de retour particulier sur le courrier envoyé aux parents concernant la responsabilité des parents et/ou de l'APEMS en dehors des heures de cours.



### 3. Sécurité routière

Représentant de la police pas disponible pour ce soir mais Mme Wipff se charge de transmettre les questions relatives à la sécurité routière par courriel au représentant de la police.

Description des problèmes de sécurité rencontrés par lieu scolaire :

#### Boissonnet

- ☞ Des parents ont signalé qu'ils étaient stressés lorsqu'ils déposaient les enfants sur l'emplacement au bord de route (chemin de Boissonnet) dédié à cet effet (un panneau indique « emplacement réservé pour déposer les enfants ») avant les zones bleues car ils se font régulièrement klaxonner (cf. *Photo 1 en annexe*).

La **demande serait d'améliorer l'endroit** (à la sortie de la garderie à droite vers les poubelles), de mettre un panneau plus grand pour signaler la zone ou d'en faire une véritable zone de dépose rapide => point à transmettre à la police

- ☞ Les voitures s'arrêtent au cédez le passage mais oublient de s'arrêter au feu quand il est rouge (cf. *Photo 2 en annexe*).

#### Sallaz

- ☞ Sur la place de la Sallaz, la circulation des bus et autres véhicules reste un problème majeur pour les piétons. Difficile de savoir d'où viennent les bus, de les entendre arriver ... (cf *photos 3 en annexe*) et de savoir où le piéton peut passer en toute sécurité.

**Proposition des TL** : Bus 6 serait certainement dévié, projet en cours de discussion avec la Ville.

#### **Proposition évoquée lors de la séance :**

- Un trottoir qui traverse la place (les trottoirs s'arrêtent) (Commune)
  - Marquages au sol pour la circulation des bus (TL)
  - Clarifier où sont les lieux de passage pour les piétons (Commune)
  - Rappeler aux conducteurs de bus que les piétons sont prioritaires (TL)
  - Pose d'un miroir côté Sud-Est de la place (TL)
  - Prévention routière dans les écoles par la Police, proposer de faire un passage sur la place de la Sallaz afin d'expliquer aux enfants comment se déplacer sur cette place.
- ☞ Autre place problématique, se situe à l'extrémité de la place de la Sallaz côté école : pas de trottoir au prolongement de la montée de Beaumont (cf *photo 4 en annexe*).
  - ☞ Route qui débouche de la garderie la Pouponnière, mauvaise visibilité du fait des arbres (cf *photo 5 en annexe*). De plus il n'y a pas de passage piétons matérialisé (faible dos d'âne).

Pour infos et rappel :

- Dans les zones à 30 km les passages à piétons sont déconseillés. Des discussions ont lieu au sein de la Comet sur la difficulté de donner des consignes claires aux enfants dans ces zones. Comment les enfants peuvent-ils faire la différence entre une zone où ils ne doivent traverser que sur les passages piétons et une zone à 30 où ils peuvent



traverser sans passage piétons ? Ne devrait-il pas y avoir une seule signalisation autorisant la traversée des enfants ?

- La signalisation prime sur les marquages.

## **Vers-chez-les-Blanc**

- ☞ Plaintes récurrentes de parents au sujet de la vitesse du bus N° 64 (non- respect du 30km)  
**Proposition des TL** : Rappeler aux conducteurs la bonne conduite, vitesse adaptée et pose d'un radar TL (affichage vitesse ou smiley).
- ☞ Bus scolaire ligne 45 (le 64 se dérouté pour prendre les enfants à la sonnerie de l'école) : il semblerait que certains chauffeurs oublient de faire le détour pour prendre les enfants.  
**Proposition** : sensibiliser les chauffeurs à la particularité de cette ligne... et de mettre un bus plus régulièrement : Monsieur Eric Baatard (TL) va se renseigner.
- ☞ Départ du bus aux Croisettes pour Montblesson. Bus régulièrement en retard par conséquent les enfants demandent aux parents de les amener à l'école dans le souci d'être à l'heure.  
**Proposition** : transmission de l'information aux chauffeurs concernés.
- ☞ Mme Laure Panchaud signale que les parents d'élèves sont « un danger potentiel » aux abords des écoles. Exemple : parcage sauvage.  
**Proposition** : Flyer présentant les zones où parquer, zone de dépose....  
M. Giulio Nicola rappelle que les parents sont également concernés par l'éducation routière.
- ☞ Demande d'un patrouilleur scolaire sur la route de la Claie-aux-Moines, zone à 60 => demande à transmettre au représentant de la Police.

Différentes instances sont concernées par les demandes ci- dessus : marquage des routes (sous la responsabilité de la route et mobilité), radars (sous responsabilité de la Police). Toutes ces demandes seront transmises à Mme De Pietro.

## **4. Canard scolaire n°4**

Il semble qu'il ne soit pas nécessaire de faire un appel à la candidature pour obtenir des volontaires pour la rédaction des articles. A Boissonnet, déjà 1 ou 2 inscrits pour l'instant. Rappel à faire sur la Sallaz et Vers-chez-les-Blanc. M. Chappuis fera un communiqué aux 3 sites scolaires.

Pour rappel :

- Délai d'inscription : 30 janvier 2019
- Délai pour rendre les articles : 9 avril 2019
- Relecture par Mme Levy et Mme Bobin-Coudray à faire pour le 29 avril 2019
- Publication : fin mai/début juin.

## **5. Groupe de travail (GT) « Communication et collaboration parents-enseignants »**

Le GT s'est réuni le 22.11.18. Le résultat de cette première séance a été le constat qu'il faudrait développer une information accessible et régulière à l'attention des parents et non pas exclusivement quand la situation scolaire de l'enfant est problématique.



Ce besoin n'est pas forcément partagé par tous les parents, ou avec le même degré d'importance. Les enseignants ne sont pas tous armés d'outils pour répondre à la demande, et de façon personnalisée selon l'enfant et la famille concernée.

Il était important que cette démarche ne soit pas une obligation pour les professeurs, chacun reste libre tout en étant à l'écoute des parents.

Le GT se propose de poursuivre la réflexion en mettant à disposition (proposer) des outils de communication destinés aux enseignants et parents intégrant toutes les spécificités de ces publics. La diversité étant la clé du succès.

La première proposition est de faire un retour sur le sujet lors de la conférence des maîtres sur le besoin des parents, l'importance de la démarche et que ce serait appréciable d'en tenir compte en présentant le flyer communication parents & enseignants.

Il est proposé que le GT se réunisse de nouveau pour proposer un flyer destiné aux parents et de réfléchir à la possibilité ou non de proposer une manifestation (portes ouvertes, café des parents) autour de ce thème. Discussion autour des portes ouvertes en classes à Singapour ou Zurich qui proposent ce système aux parents pour découvrir une classe type.

Proposition faite à Mme Panchaud Laure de rejoindre le GT prévu le 14 janvier 2019 de 17h30 à 19h30 à l'école de la Sallaz.

## 6. Conseil des élèves

Il est prévu qu'un des membres de la Comet assiste au Conseil des élèves pour présenter la Commission d'établissement et les informer que la COMET peut les soutenir pour certains projets. Par exemple, lorsqu'il y aurait un lien à faire avec la Municipalité.

Pour le canard scolaire n°4, il est proposé que l'édito soit écrit par le Conseil des élèves.

Planification des membres de la COMET participant à un Conseil des élèves :

**Boissonnet** 1.02.19 \_ Mme Caroline Clément

**Sallaz** 3.12.18 \_ Mme Marion Poulard Wipff

**Vers-chez-les-Blanc** 7.3.19\_ Mme Kelly Levy.

## 7. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

4 février 2019 collège de la Sallaz.

## 8. Divers et propositions individuelles

Salle de gym pour VCB – Mme de Kerchove s'est engagée à apporter une nouvelle touche de rafraîchissement dans la salle de gym pour 2019.

Retour du Conseil d'établissements (1<sup>er</sup> novembre 2018)

Mme Véronique Branschi devient membre du Conseil d'établissements en tant que représentante des professionnels.

Projet de garde parascolaire pour les 7-8P au niveau de la Municipalité, Mme Levy et Mme Zingg feront partie du groupe de travail.

Mme la Présidente Marion Poulard Wipff énonce différents projets marquants présentés lors de la séance de coordination des Présidents des Commissions d'établissement du 1<sup>er</sup> octobre 2018

- Rencontre avec les parents sur l'utilisation des médias et du harcèlement
- Questionnaire aux familles afin d'identifier les besoins
- Café des parents à Beaulieu
- Soirée des parents (avec accueil d'un Forum des associations : bureau lausannois de la famille)
- Balades des familles ou course d'école.

Mme Clément Caroline, parle de la « Mosaïque lecture » – livres qui parlent de la diversité.  
Les enseignants intéressés peuvent contacter [christine.fontana@isjm.ch](mailto:christine.fontana@isjm.ch).

La séance est levée à : 21h30.

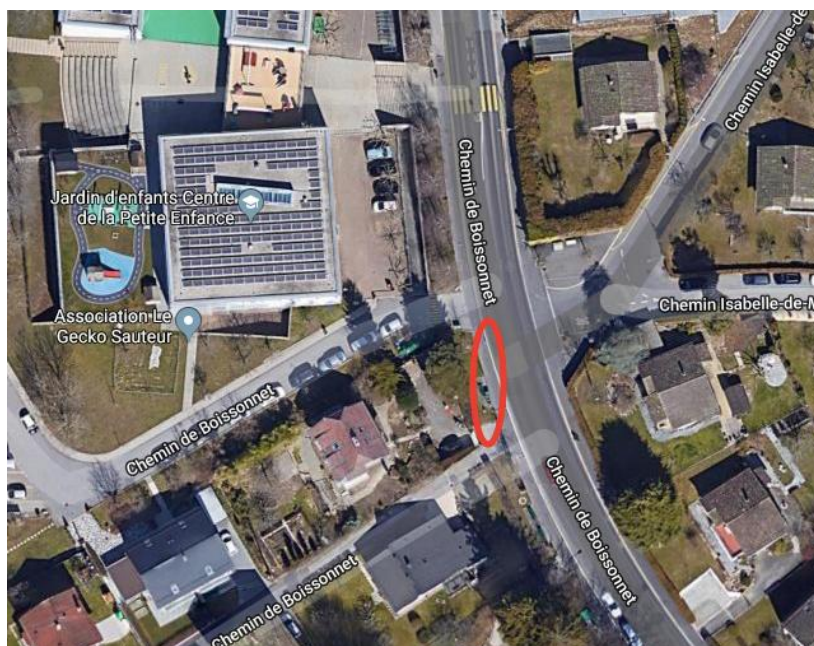
Christel Zingg  
Représentante quart parents

Lausanne, le 3 décembre 2018

Lausanne, mars 2019/SEP+S/mtl

|  |
|--|
| place Chauderon 9<br>case postale 5032<br>1002 Lausanne<br>tél. 021 315 64 18<br>cet@lausanne.ch |
|--|

Annexes : Photos



**Photo 1 Boissonnet**, place de stationnement pour déposer les enfants



**Photo 2 Boissonnet** Les voitures s'arrêtent au cédez le passage mais oublient de s'arrêter au feu quand il est rouge

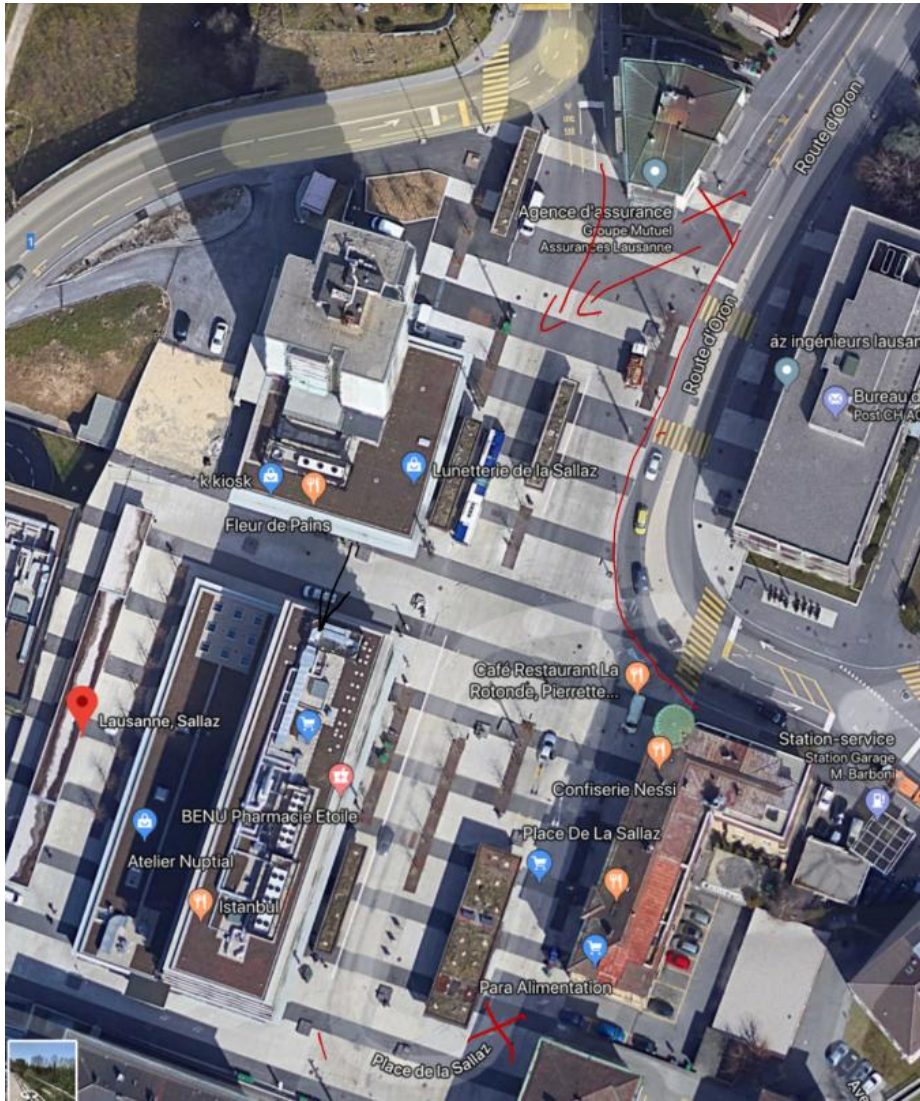
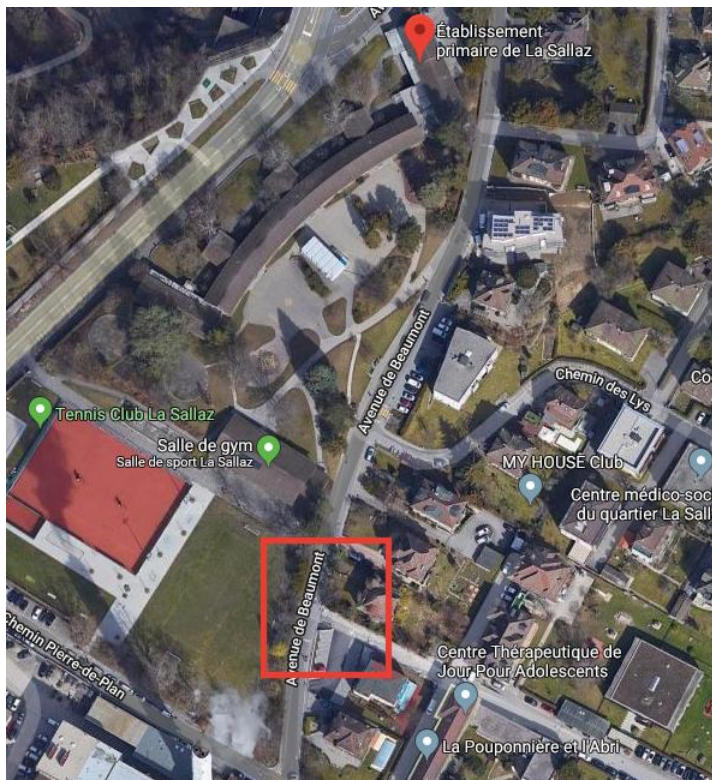


Photo 3 Place de la Sallaz



**Photo 4 Av. de Beaumont**, proximité de l'école de la Sallaz .....Disparition du trottoir, axe dangereux pour les piétons qui traversent



**Photo 5 Sallaz**, sortie Crèche Pouponnière l'Abri. Problème de visibilité et sécurité pour traverser la route